

0 0 0 0 0 0

AFFAIRE No 20 - AMENAGEMENT DE LA RUE LUCIEN GASPARIN ENTRE LES RUES
DU PONT ET DE LA COMPAGNIE - APPROBATION DU PROJET

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage d'exécuter l'aménagement de la Rue Lucien Gasparin entre les Rues du Pont et de la Compagnie. Les travaux consistent :

- à élargir la voie qui sera constituée d'une chaussée de six mètres de large et de deux trottoirs ;
- à réaliser les réseaux d'assainissement E.P. et E.U..

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet en cause ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas d'appel infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.

LE MAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

La Commission demande d'étudier la possibilité de réaliser le trottoir ouest réservé aux piétons en encorbellement, avec 1,50 m de large. Les travaux s'étaleront sur 1987 et début 1988.

Commission des Finances

L'opération est estimée à 3 500 000 Francs. Elle sera financée sur deux ans : 1987 et 1988. Toutefois, la Commission propose, afin de bénéficier des meilleurs prix, de lancer un seul appel d'offres pour les deux tranches financières.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,

sont adoptés à l'UNANIMITE.

CU A LA PREFECTURE DE LA REUNION

24 MARS 1987

Article 3 de la loi n° 82-213 du 2

mars 1982 relative aux droits et

devoirs des Communes, des Départe-

ments et des Régions

.../...

AFFAIRE No 21 - REFECTION DE TROTTOIRS EN CENTRE-VILLE

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de lancer un programme de réfection de trottoirs en centre-ville dans les rues suivantes :

R u e s	S e c t i o n s
Rue Pasteur	Rues Gasparin / de Paris
Rue de Paris	Rues Pasteur / Leclerc Rues Leclerc / Guyon Rues Guyon / Sainte-Anne Rues Sainte-Anne / Garros Rues Garros / Sainte-Marie Rue Sainte-Marie / Rond-Point
Rue Guyon	Rues Gasparin / de Paris Rues de Paris / Chatel Rues Chatel / Dodu
Rue Monseigneur de Beaumont	Rues de Paris / Chatel Rues Chatel / Dodu
Rue Sainte-Marie	Rues de Paris / Fénelon Rues Fénelon / Lacaussade
Rue Mac Auliffe	Rues Gounod / de l'Est Rues de l'Est / Lancastel
Rue de Villeneuve	Rues de la Victoire / Chatel Rues Saint-Paul / Chatel
Rue Labourdonnais	Rues Joffre / Gounod
Rue Lacaze	Rues Edouard / Labourdonnais Rues Labourdonnais / Rontaunay
Rue de l'Est	Rues Mac Auliffe / de Villeneuve

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas d'appel infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.